

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 22 novembre 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 45 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Fonds d'Action Rurale** : les reliquats ont été attribués pour financer des projets de voirie et d'équipement rural,
 - 2.000 € pour l'installation de panneaux de signalisation à Levroux,
 - 22.797 € pour des travaux d'aménagements de sécurité dans le centre bourg de Neuvy-Saint-Sépulchre.
- **Soutien au logement des stagiaires en école vétérinaire** : une aide forfaitaire de 150 € a été attribuée à une étudiante effectuant un stage de quatre semaines à la Clinique Vétérinaire Berryvet de Saint-Lactencin.
- **Fonds départemental Une Commune - Un Logement**, deux subventions ont été accordées pour transformer des bâtiments communaux en logements locatifs :
 - 16.000 € pour rénover un logement situé au 1er étage du commerce bar-restaurant multiservices de La Berthenoux,
 - 12.339 € pour la rénovation d'un logement locatif situé 12 rue de la Mairie, à Ruffec.
- **Produits des amendes de police (2^e tranche)** : une enveloppe de 142.059 € a été répartie pour financer des aménagements de sécurité dans 10 communes.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - une aide à l'installation de 12.000 € attribuée à un dentiste s'installant à Villedieu-sur-Indre, sur la base d'un exercice à 80 %,
 - une bourse mensuelle de 600 € est attribuée à une étudiante en kinésithérapie pour ses 4^e et 5^e années, soit jusqu'à sa date d'installation ou pour un maximum de 21 mois.
- **Soutien aux personnes en difficulté** : dans le cadre de la lutte contre la précarité, le Département soutiendra l'association *Les Restaurants du Cœur* de l'Indre à hauteur de 26.000 € pour la campagne 2024-2025.

ÉDUCATION

- **Dotation de soutien à la restauration** : le collège Les Capucins, à Châteauroux, a reçu une dotation de 2.730 € pour soutenir ses efforts en faveur de la qualité et de l'approvisionnement local.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Le Département de l'Indre soutient l'A.G.E.C. Équinoxe** pour la saison 2024/2025, avec une subvention totale de 117.000 €, répartie comme suit :
 - 78.200 € pour le fonctionnement général, favorisant l'accès au spectacle vivant,
 - 1.300 € pour le parrainage d'un spectacle "Grand Public",
 - 20.000 € pour 2.000 places de spectacle et 7.500 € pour 1.500 places au cinéma Apollo dans le cadre du dispositif "Collégiens au Théâtre",
 - 10.000 € pour la tournée "En Campagne", décentralisant la présentation de la saison culturelle. Ces financements visent à élargir l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire.
- **Le dispositif « Collégiens au Théâtre »** est un programme qui permet à plus de 3.000 collégiens de se rendre, chaque année, dans l'un des trois théâtre du département partenaires de l'opération : Équinoxe - Scène nationale, Centre Culturel Albert Camus d'Issoudun et le Théâtre Maurice Sand de La Châtre. Cette opération particulièrement attendue chaque saison, permet aux élèves de découvrir dans une entière gratuité l'univers du spectacle vivant (salle de spectacle, jeu des acteurs, mise en scène...). Dans ce cadre, le Département prend en charge l'intégralité des frais inhérents à chacune des sorties (billetterie et transport).
 - 9.657 € à l'EPCI d'Issoudun pour un programme comprenant 8 spectacles, représentant la mise à disposition de 1.073 places,
 - 1.420 € au Théâtre Maurice Sand de La Châtre pour un programme comprenant 3 spectacles, représentant la mise à disposition de 142 places.
- **Aide à l'enseignement musical** :
 - signature d'une convention entre le Département et la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre qui confirme une participation financière de 97.714 €. Ce partenariat permet de proposer chaque année aux jeunes musiciens indriens un enseignement de qualité,
 - 30.000 € ont été répartis entre les 4 écoles de musique municipales d'Argenton-sur-Creuse, Le Blanc, Buzançais et La Châtre et 24.162 € attribués à 17 associations musicales rurales,
 - le Département aide à l'acquisition des instruments de musique pour les sociétés musicales du département à hauteur de 1.183 €.
- **Soutien aux manifestations culturelles d'Issoudun** : une subvention de 36.000 € a été allouée à l'Établissement Public de Coopération Culturelle d'Issoudun pour la saison culturelle du Centre Culturel Albert Camus et l'organisation des « Mardis de l'été ».

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien à l'animation locale – Fonds d'Animation Rurale**, répartition des subventions envers les associations locales qui participent à l'animation sur le territoire (reliquat) :
 - 3.500 € pour 4 associations sur le canton de Saint-Gaultier,
 - 10.079 € pour une douzaine d'associations sur le canton de Valençay.

- **Fonds d'intervention en faveur de l'emploi associatif** : la commission permanente a attribué une enveloppe de 18.596 € pour soutenir 11 projets impliquant 6 éducateurs sportifs dans des clubs et comités locaux. Cette initiative, s'inscrivant dans la politique de pérennisation des emplois associatifs, complète les aides communales et départementales déjà accordées.
- **Soutien aux projets associatifs au titre du Fonds d'appui** :
 - 1.446 € pour 2 projets sur le canton de Buzançais dont 1.000 € pour l'achat de deux barnums par le club CD Auto 36,
 - 6.050 € pour 8 projets sur le canton de Neuvy-Saint-Sépulchre dont 1.000 € pour deux tables de ping-pong pour l'association du tennis de table d'Aigurande,
 - 1.247 € pour le Judo Club issoldunois (enceinte et réfrigérateur),
 - 11.900 € pour 8 projets du canton de Saint-Gaultier dont 2.641 € pour l'achat de deux tentes de réception pour la *Collégiale des Nébilons*.
- **Encouragement à la pratique sportive** :
 - Licence Sport en Indre : 1.245 dossiers déposés pour une aide départementale de 45.778 €. Sur l'année, 2.434 dossiers ont été validés pour un montant global de 91.084 €.
 - Pass Collégien : 266 dossiers déposés pour un total de 2.660 €, s'ajoutant aux 42 dossiers attribués en juillet.
- **Aide aux sportifs de haut niveau** : 457 € accordés à un jeune espoir du basket.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92

